

L'école, carrefour des apprentissages... et espace de prévention privilégié

PV de la réunion du 19 janvier 2011

INTRODUCTION

André du Bus a présenté les différents intervenants.

Il a rappelé que le premier carrefour des assuétudes concernait l'alcool et les pratiques commerciales auprès des jeunes. Le deuxième carrefour traitait de la famille souvent désarmée face à ces problèmes et le troisième aujourd'hui fait le point sur la réalité scolaire et le rôle joué par ces différents acteurs. Le prochain carrefour fera appel à des magistrats et des représentants de la justice. Et le dernier sera consacré aux pouvoirs locaux et aux rôles qu'ils peuvent jouer en matière de prévention.

André du Bus a également rappelé que le but de ces carrefours était de traduire les différentes réflexions ainsi que les produits des différents échanges en actions politiques. Une 1ère action concrète a été le dépôt d'une résolution sur les pratiques commerciales en matière d'alcool. Il faut souligner que cette résolution qui a été votée à l'unanimité (majorité/opposition) est également le fruit des différentes réflexions qui ont été menées lors du premier carrefour des assuétudes.

INTERVENANTS

Emmanuel Caspers, Service Santé mentale du CPAS de Charleroi

Intervention placée sous 4 angles

- D'où je parle : Qui je suis ? D'où je travaille ?

L'axe « d'où je parle » et le parcours d'une personne sont importants. Il est fondamental de savoir quelles sont les représentations que l'intervenant met derrière les mots notamment quand il prépare une intervention. Cela peut être très éclairant sur la manière dont l'intervenant va aborder le sujet.

Madame Caspers travaille depuis 13 ans dans un service de santé mentale à Charleroi. Et spécifiquement sur un programme de promotion de la santé qui vise à promouvoir le bien-être des jeunes et à diminuer certaines conduites à risques dont l'abus de consommations.

Dans ce cadre, le but est d'amener le jeune à agir, à être responsable de sa santé sans le culpabiliser.

La profession de Madame Caspers ne la met pas directement en contact avec les jeunes mais avec les relais professionnels et non-professionnels qui les côtoient au quotidien (à savoir la famille, le quartier, l'école).

Madame Caspers souligne le fait que lorsque le jeune arrive à l'école il est déjà passé par d'autres lieux de vie avant.

- De quoi parle-t-on ?

En promotion de la santé, on a tendance à s'adresser aux personnes avec une approche très inclusive de la santé. C'est à dire une vision très large et globale. C'est de ce même point de vue que les consommations seront abordées. D'autant plus qu'ici on est dans un cadre scolaire. Et qu'au sein de l'école, on rencontre des publics très hétérogènes avec

une trajectoire différente d'une personne à l'autre par rapport à la santé. Par exemple, si on parle des consommations en parlant des dépendances, on va déjà exclure une série de personnes qui n'auront pas ou ne connaissent pas de dépendance. Les statistiques démontrent que beaucoup de jeunes n'ont jamais consommé de psychotropes et parmi ceux qui en ont consommé, peu seraient tombés dans une situation de dépendance. Il est donc très important de délimiter le plus précisément possible la matière dont on parle et de quels produits on parle (produits licites, illicites, tabac, drogues,).

Qui en parle ?

Il est clair que les relais les plus pertinents pour parler de consommation et accompagner les jeunes en milieu scolaire sont ceux qui les côtoient le plus longtemps. Ce sont les enseignants, les éducateurs, les directeurs d'école mais aussi les acteurs PSE et PMS.

Il doit y avoir une première personne prête à entendre le jeune et cela peut être le rôle de l'enseignant, s'il le souhaite.

Pour pouvoir activer son rôle de relais auprès des élèves, l'enseignant doit pouvoir disposer de certaines compétences personnelles c'est-à-dire avoir fait le point sur ses représentations propres (qu'entend-il par dépendance, qu'entend-il par consommation). Il doit être dans une capacité d'écoute et de non jugement. Il doit être capable de tenir un rôle d'animateur. Il est très important qu'il soit dans une institution « soutenante » par rapport à ses activités et à son approche des consommations. Il aura alors l'occasion, ou pas, de nouer un lien de manière sereine avec le jeune qui se confiera peut-être sur sa consommation.

Comment en parle-t-on ?

Pour aborder ces questions d'assuétudes, il ne faut pas commencer à en parler de manière impulsive suite à un fait divers par exemple. Il est conseillé de choisir une autre approche et de privilégier celle qui se fonde sur ce que les élèves entendent par consommation.

Suite à différentes expériences, il a été constaté qu'il est important de partir du ressenti des jeunes. Car ceux-ci ont une sensibilité, une expertise très pointue concernant les consommations. Bien plus que bon nombre d'acteurs qui les accompagnent. Même si leurs savoirs ne sont pas toujours corrects, ils ont énormément d'expériences très intéressantes. Ce qui est important aussi, c'est la tonalité qu'on va donner au discours. Il faut trouver un équilibre entre un ton qui serait trop dramatique et un ton qui serait trop banal.

Il est bon également de souligner qu'il faut travailler d'une part sur le savoir, le savoir-être mais aussi sur le savoir-faire. Et qu'il faut arrêter d'agir par la prévention par la peur.

Claude Voglet, Directeur du Collège Saint-Pierre à Uccle

Monsieur Voglet a toujours pratiqué une politique de clarté vis-à-vis des parents : il les prévient d'emblée que la drogue circule au sein de son établissement. Dès sa nomination comme directeur il y a 14 ans, il avait avoué son incompetence face à ces questions. Il avait donc décidé de mettre autour de la table un certain nombre de personnes : les Alcooliques Anonymes, des médecins, des pharmaciens... Un budget conséquent avait été débloqué pour faire notamment de la prévention au sens très large (à l'époque du ministre Hazette).

Beaucoup de choses ont été faites. A l'époque, le collège Saint-Pierre a voulu travailler avec Infor Drogues qui a refusé. Car pour eux il n'était pas question de travailler avec la

police. Pour Monsieur Voglet c'était contradictoire. Car dans la tête du jeune, il y a évidemment la loi, l'autorité parentale, l'autorité scolaire et la santé. Et comme tout cela interagissait, Monsieur Voglet trouvait qu'il était fondamental de mettre tous ces acteurs ensemble et pas que l'un parle sans l'autre. L'école eut alors bien à l'esprit de ne pas se focaliser sur la seule question des drogues. Le collège a ensuite travaillé avec l'asbl Trempline qui s'occupe de désintoxication des jeunes et qui venait au collège sans aucun contrôle de l'école. Personne au sein de l'établissement n'a jamais voulu savoir ce qui se disait. Des années plus tard, des étudiants sont revenus dire combien cela avait été important pour eux.

A cette époque, il y avait un certain nombre de demandes et les parents venaient eux-même vers l'école parler de leurs problèmes avec leur enfant. Et les parents savaient que le centre PMS et le directeur ensemble allaient toujours pouvoir les accompagner. Aujourd'hui, les choses ont évolué, l'autorité parentale se positionne un peu différemment. Les parents préfèrent accepter un peu les faits et lâcher un peu de lest afin de maintenir un lien avec leur enfant. Les parents comprennent mieux leur enfant aujourd'hui même s'ils restent vigilants.

Au niveau de la cigarette, aujourd'hui, au sein de l'école et de sa périphérie immédiate, Monsieur Voglet constate que moins d'élèves fument au sein de l'école car ils savent qu'il existe des règles et qu'en cas de non respect ils sont sanctionnés.

Selon Monsieur Voglet, il faut poser simplement et clairement les questions à l'élève (avez-vous des problèmes avec le cannabis, avec l'alcool...), il sera alors certainement plus facile pour l'élève d'en parler.

Monsieur Voglet pense aujourd'hui comme il y a 14 ans que l'école est incompétente. Selon lui, l'école doit écouter, doit être attentive, entendre et percevoir un certain nombre de signaux d'élèves qui vont mal et ensuite passer le relais aux personnes compétentes. Le directeur du Collège Saint-Pierre pense que pour cela il faut donner les moyens à l'école mais ce n'est pas elle qui doit traiter ces questions.

Pierre-Paul Boulanger, Président de l' UFAPEC (Union francophone des parents de l'enseignement catholique)

Monsieur Boulanger est actif dans les associations de parents depuis plus de 15 ans et est membre de l'UFAPEC depuis plusieurs années et Président depuis 2 ans.

Les parents veulent toujours le meilleur pour leur enfant. Et que ce dernier « tombe » dans les assuétudes constitue une véritable crainte pour eux. La consommation est un phénomène de générations. La consommation actuelle, même s'il s'agit de produits connus, a fortement évolué chez les jeunes et il n'est pas toujours aisé pour les parents de les comprendre. En outre, l'adolescence se vit avec un rapport particulier à l'interdit. Souvent par une nécessité de se distinguer des normes et par une confrontation au risque.

Or dans les produits psychotropes, il y a des produits interdits. De nouveaux phénomènes apparaissent tels que le binge drinking. Ce qui peut entraîner des risques qui ne sont pas nécessairement maîtrisés par le jeune et dont les parents n'ont pas nécessairement connaissance.

La manière d'agir selon l'UFAPEC dans le cadre scolaire se résume en trois mots : information – réflexion – action.

L'UFAPEC organise parfois des conférences, parfois des projets plus larges et des actions de prévention dans les écoles.

Pour les conférences, les invités sont divers : les forces de l'ordre pour la justice ou des représentants du monde médical, des avocats et des éducateurs au sens large.

L'intérêt d'avoir une conférence au sein de l'école, réside dans le fait d'une part de pouvoir

établir un lien direct et d'autre part d'instaurer un débat en présence d'un membre du PMS et souvent du directeur.

Il existe aussi des projets plus larges. Par exemple, celui d'une école à Bruxelles qui a initié une semaine anti-alcool. Les associations de parents y ont participé. Une conférence a été mise sur pied à leur intention et ils ont été invités dans les différents ateliers qui étaient organisés pour les jeunes.

Un autre point abordé par Monsieur Boulanger a été la réflexion avec la communauté éducative

L'axe privilégié pour cette action a été le conseil de participation (c'est un conseil qui se réunit 2, 3 fois par an et qui rassemble tous les membres de la communauté scolaire (pouvoir organisateur, représentant du pouvoir enseignant, représentant du personnel administratif et ouvrier...), des parents, un représentant du PMS...

Un projet a été élaboré à Herve. On y faisait régulièrement part des inquiétudes en ce qui concernait les consommations d'alcool lors de soirées organisées par l'école ou par la commune. Cela a fait l'objet d'un débat pendant un an lors du conseil de participation. Ils ont finalement décidé d'envoyer un courrier à la fois aux politiques et à la police pour savoir comment eux percevaient le problème et ils ont invité des personnes extérieures (centre de santé mentale, ...) ainsi que l'échevin et le bourgmestre. Tout cela a abouti à un nouveau règlement communal décidé en conseil communal pour l'organisation des soirées.

Au niveau de l'école, l'UFAPEC a participé aussi au projet diabolo menthe qui travaille pour plus de prévention au niveau de la province de Liège et qui voyage d'école en école.

Rappel : L'UFAPEC a d'autres activités en d'éducation permanente.

Etienne Jockir, Conseiller au Cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire

Monsieur Jockir a précisé que tout ce qui a été dit serait relayé à la Ministre Marie-Dominique Simonet.

Selon le Conseiller, le premier élément est qu'il ne faut ni banaliser le phénomène des assuétudes ni le dramatiser. Il faut trouver un équilibre entre ces deux manières de voir. Et agir en adulte responsable, là où chacun est compétent. C'est extrêmement important. Les jeunes doivent également être parties prenantes ainsi que les familles et les écoles. Mais il faut être conscient que l'école a ses limites et ne peut prendre en charge toutes les thématiques. Il faudrait imaginer une approche plus globale. Ce qui n'est pas facile à mettre en place. L'information seule ne suffit pas. Il faudrait des adultes qui accompagnent le jeune. Et qui l'amènent à devenir autonome, critique et responsable. La ministre Marie-Dominique Simonet souhaite d'ailleurs développer une approche éducative davantage qu'une approche sécuritaire. Et l'enjeu est d'articuler les acteurs essentiels. Ce qui n'est pas toujours évident. Il faudrait construire des lieux d'articulation entre les acteurs des milieux scolaires (PMS, écoles...) et les spécialistes. Il faut aussi avoir une réflexion globale à tous les niveaux.

Débat

- Témoignage d'une dame qui a travaillé pour traiter des assuétudes sous contrat à durée déterminée d'un an seulement. Elle a obtenu la confiance du jeune qui commençait à lui confier ses problèmes de dépendances quand son contrat a pris fin. Elle a dû interrompre brusquement sa mission alors que celle-ci était loin d'être terminée.

- Intervention de Madame Caspers : Il est clair que si les acteurs scolaires qui ne disposent pas d'une certaine sécurité d'emploi et dont les conditions de bien être ne sont pas remplies, ne peuvent effectuer un bon travail à long terme.
- Question : Qu'en est-il des assuétudes électroniques ?
- Réponses :
- Monsieur Voglet est pour un discours clair : le gsm à l'école est interdit.
- A Charleroi, Madame Caspers a sondé des jeunes par rapport à leur consommation à internet et à l'alcool en général. Si certains ont répondu qu'internet provoquait chez eux une certaine colère et une dépendance aux écrans ils ont néanmoins reconnu que cela était moins grave que l'alcool. Car selon eux, cette dépendance à l'écran, ils pouvaient la gérer eux-même. Ce qui n'est pas nécessairement vrai. Pour cela, il faut des personnes pour encadrer le jeune et il n'y en a pas suffisamment. Et puis il faut qu'elles disposent d'assez de temps pour établir une relation de confiance avec le jeune. Il faut rentrer en contact avec lui de manière authentique. Et après seulement, on peut faire de la pédagogie active.
- Monsieur Boulanger précise qu'il y a très peu d'outils de prévention mis au point par rapport à internet. Excepté le concept de web ethic développé par le Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet. Mais le reproche évoqué, c'est que le concept joue sur la peur. Cette année l'UFAPEC étudie avec les associations de parents et Média Animation les outils à mettre en place pour gérer ce problème.
- Témoignage de l'ASBL Stop Drogue
Témoignages de parents et de leurs vécus dans les écoles suivis d'un débat avec les élèves. On constate une grande différence entre les discours entendus et le vécu des parents. On constate également que les conférences qui ont lieu à l'école ne servent pas à grand-chose.
- Témoignage d'un père : les TICs sont source de conflit permanent avec les parents. Il ne sait pas quoi faire avec son fils qui passe son temps à jouer sur internet sur des jeux. Et il dénonce qu'il y a une véritable carence de structures disponibles pour les parents.
- Réponse :
C'est le mal du jeune dont il faut s'occuper en priorité. C'est de là que proviennent les assuétudes. Il faut agir sur le fond.
- Témoignage d'une personne : importance de pourvoir l'éducation des jeunes et l'école est le lieu privilégié.
- Témoignage d'une éducatrice technique qui dit que les écoles sont tout à fait d'accord. Mais que c'est impossible quand on ne dispose pas de suffisamment de moyens. Et que dans les écoles professionnelles, il n'y a pas d'éducateurs en suffisance.
- Réponse de Monsieur Jockir

Il veut aussi que les choses changent. Il est conscient des moyens insuffisants dont dispose l'école. Les revendications sont selon lui tout à fait légitimes. Mais ces moyens existent mais sont mal répartis. Tout est extrêmement morcelé. Il faudrait utiliser autrement les ressources. Il faudrait que dans chaque école, il y ait une équipe autour du directeur, des personnes qui répondent aux besoins ici et maintenant, des personnes qui répondent aux réalités de terrain pour créer une dynamique de bien-être. Ces besoins varient selon l'école, (ils sont différents à Uccle et à Mariembourg). Il faudrait une adhésion de tous les acteurs. Ce qui demande une implication du monde politique mais aussi du monde local. Il faut que tout cela se fasse ensemble. La question est de se redonner une dynamique d'équipe plutôt que fragmenter. Il faut aussi avoir une réflexion globale au niveau administratif et politique...

Remarque :

Il faut investir dans les acteurs et leurs formations. L'expérience sur les assuétudes a été prolongée jusqu'en 2011. La vision promotion de la santé et de la culture scolaire est une vision. C'est un exemple d'articulation entre le monde scolaire et le monde de la santé. Constat : cela marche à certains endroits mais pas à d'autres. Il faut faire évaluer la réflexion. Une évaluation est prévue en 2011.